

1

DOUZIÈME ÉTAT D'ORAISON¹

2

XLIX

3 Le 1^{er} jour d'août 1639 nous arrivâmes à Québec (Note 1²). Le petit navire de Madame
4 qui avait pris le devant, et aussi qui était léger, y étant arrivé le premier, avait apporté la
5 nouvelle de notre embarquement : ce qui avait apporté une joie toute particulière au pays,
6 car il y avait quatre Pères de la Compagnie et un Frère, et onze personnes de notre
7 compagnie, sans' compter nos domestiques . C'était le Révérend Père Vimont, qui venait
8 prendre la charge de supérieur des Missions, qui conduisait tout, et, pour ce sujet, il s'était
9 embarqué dans l'amiral. Les autres Pères étaient dans les autres vaisseaux pour aider
10 spirituellement tous les passagers³ ; mais lorsque nous fûmes à Tadoussac⁴, tous se mirent
11 dans un même vaisseau avec nous, de sorte que nous avions cinq messes par jour, un
12 autre Père s'étant joint aux autres⁵. Ainsi nous arrivâmes en bonne compagnie.

13 Monsieur de Montmagny, Gouverneur de la Nouvelle- France (Note 2), ayant auparavant
14 envoyé sa chaloupe, bien munie de rafraîchissements, au-devant de nous, il nous reçut et
15 tous les Révérends Pères avec des démonstrations d'une très grande charité. Tous les
16 habitants étaient si consolés de nous voir que pour nous témoigner leur joie, ils firent ce
17 jour-là cesser tous leurs ouvrages⁶.

18 La première chose que nous fîmes fut de baiser cette terre en laquelle nous étions venues,
19 pour y consommer nos vies pour le service de Dieu et de nos pauvres Sauvages. L'on
20 nous conduisit à l'église⁷ où le Te Deum fut solennellement chanté, ensuite de quoi,
21 Monsieur le Gouverneur nous mena tous au Fort pour y prendre notre réfection (Note 3),
22 ensuite de quoi, tous les Révérends Pères et lui nous firent l'honneur de nous conduire
23 aux lieux destinés pour notre demeure (Note 4).

¹ Document de travail tiré de *Marie de l'Incarnation, Écrits spirituels et historiques (Québec)*, Deuxième partie, Dom Albert Jamet, éditeur, Québec, Les Ursulines de Québec, 1985, p. 255-258 et 275-278.

² On retrouvera les « notes » en annexe à la fin du présent document de travail.

³ La flotille se composait de trois unités : l'amiral, commandé par le capitaine Bontemps ; le Saint-Jacques, commandé par M. Ançot; et le petit bâtiment frété par Madame de la Peltrie.

⁴ Tadoussac, sur la rive nord du Saint-Laurent, à l'embouchure du Saguenay, n'était encore en 1639 qu'une baie déserte où les navires venant d'Europe faisaient leur première escale régulière.

⁵ Imprécision dans les souvenirs de Marie. Avec Vimont trois autres jésuites, seulement s'étaient embarqués à Dieppe : deux Pères, Poncet et Chaumonot, et un frère coadjuteur, le frère Claude . A la hauteur de Tadoussac, un autre Jésuite, missionnaire à Miscou, le P . Nicolas Gondoin était monté à bord de l'amiral . Les trois navires rallièrent à Tadoussac, où l'amiral devait stationner. Les Pères alors s'embarquèrent tous sur le Saint-Jacques pour monter à Québec. Ils n'étaient donc que quatre prêtres.

⁶ Québec comptait en 1639 environ 250 habitants français.

⁷ L'église élevée par Champlain sur le promontoire en 1633 . Cette église qui était dans le voisinage du fort, sur le site actuel du presbytère de Notre-Dame, fut détruite par le feu en 1640. Ce fut la première église paroissiale de Québec .

24 Le lendemain, les Révérends Pères Vimont et Lejeune et les autres Révérends Pères de la
25 Mission, nous menèrent au village des Sauvages, nos très chers frères (Note 5). Là, nous
26 reçûmes des consolations très grandes, les entendant chanter les louanges de Dieu. Oh !
27 combien nous étions ravies de nous voir parmi nos bons néophytes qui de leur côté,
28 étaient ravis de nous voir. Le premier chrétien nous donna sa fille, et, en peu de jours, l'on
29 nous en donna plusieurs⁸, avec toutes les filles françaises qui étaient capables
30 d'instruction (Note 6). L'on nous donna une petite maison pour notre demeure, en
31 attendant que l'on nous en eût choisi une pour bâtir notre monastère. Il n'y avait que deux
32 petites chambres dans lesquelles nous nous estimions mieux logées, y ayant avec nous les
33 trésors que nous y étions venues chercher, qui étaient nos chères néophytes, que si nous
34 eussions possédé un royaume. Cette petite maison fut bientôt réduite en un hôpital, par
35 l'accident de la petite vérole qui se mit parmi les Sauvages. Comme nous n'avions point
36 encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher, en une si bonne quantité qu'il nous
37 fallait passer par-dessus les lits des malades. Trois ou quatre de nos filles sauvages
38 moururent. La divine Majesté donnait une si grande ferveur et courage à mes sœurs que
39 pas une n'avait de dégoût des maux et de la saleté des Sauvages. Madame notre fondatrice
40 y voulut tenir le premier rang, et, quoiqu'elle fût d'une constitution fort délicate, elle
41 s'employait dans les offices les plus humbles. Oh ! que c'est une chose précieuse que ces
42 prémices de l'esprit lorsqu'il est mû pour l'aide du salut des âmes (Note 7) !

43 Il nous fallut mettre à l'étude de la langue des Sauvages. Le grand désir que j'avais de les
44 instruire m'y fit embarquer⁹ d'abord. Le Révérend Père Le Jeune, qui quittait la charge du
45 supérieur des Missions, eut commission du Révérend Père Vimont, qui lui avait succédé,
46 de nous assister spirituellement et en cette étude de la langue : ce qu'il fit avec une charité
47 très grande, pour laquelle nous lui aurons pour jamais obligation (Note 8). Comme il y
48 avait plus de vingt ans que je n'avais pu raisonner sur aucune chose qui tînt de la science
49 et spéculation, d'abord cette étude d'une langue si disproportionnée à la nôtre, me fit bien
50 mal à la tête, et me semblait, qu'apprenant des mots par cœur et les verbes, - car nous
51 étudions par préceptes, - que des pierres me roulaient dans la tête, et puis des réflexions
52 sur une langue barbare ! tout cela me faisait croire qu'humainement je n'y pouvais réussir.
53 J'en traitais amoureusement avec Notre-Seigneur, lequel m'aida en sorte qu'en peu de
54 temps j'y eus une très grande facilité, en sorte que mon occupation intérieure n'en était
55 point ni empêchée ni interrompue. Mon étude était une oraison qui me rendait suave cette

⁸ Le P . Lejeune leur en fit donner six.

⁹ Vie : *m'y fit appliquer*. Dom Claude Martin n'a pas trouvé *embarquer* assez noble. C'est pourtant le terme de l'original. Les gens de mer et les colons venus de nos provinces maritimes ont imposé dès l'origine leur marque au parler de Québec . On sait que cette marque est restée .

Marie de l'Incarnation se mit à l'algonquin, Marie de Saint-Joseph au huron.

56 langue qui ne m'était plus barbare. J'en sus assez en peu de temps pour pouvoir instruire
57 nos chers néophytes¹⁰ en tout ce qui était requis en leur salut.

58 Les Sauvages étaient en ce temps-là en grand nombre, et ils affluaient en notre parloir, de
59 l'un et de l'autre sexe. Nous les instruisions et nous entretenions avec eux : ce qui, en mon
60 particulier, m'était une consolation indicible. Nous fûmes quatre ou cinq ans de suite dans
61 un exercice continuel de charité à l'endroit de ces pauvres Sauvages qui arrivaient ici de
62 diverses nations. Nous avons plusieurs séminaristes¹¹ sédentaires et des passagères qui
63 nous étaient données pour les disposer au baptême et autres sacrements. Les Sauvages
64 sont très sales et leurs <boucanages les>¹² rendent de mauvaise odeur, outre qu'ils ne se
65 servent pas de linge. Tout cela ne nous était point à dégoût ; au contraire, c'était à l'envi à
66 qui dégraisserait nos chères séminaristes lorsqu'on nous les donnait. Notre-Seigneur nous
67 a toujours conservé cette grâce, que nous avons trouvée être nos délices parmi ces chères
68 âmes rachetées du Sang de Jésus-Christ, et nous n'y trouvions rien que d'agréable.
69 Lorsque le nombre a diminué par les guerres et la férocité des Iroquois, cela nous a été
70 très sensible, comme la privation de la chose qui nous est la plus précieuse¹³.

¹⁰ Néophyte dans la Relation de Marie est tantôt du masculin et tantôt du féminin. C'est le contexte qui en indique le genre dans chaque cas. Ici, l'on voit que le mot désigne les Sauvages des deux sexes .

¹¹ Le nom de séminaristes était réservé aux petites Sauvagesses . Les jeunes Françaises devaient être les pensionnaires . Les séminaristes se partageaient en sédentaires et en passagères, selon que leur famille avait opté pour la résidence fixe ou non.

¹² Ms. : *boucenLages* . Faute de lecture imputable sans doute à l'ignorance d'un mot exotique. Il est possible qu'à cet endroit, l'original ait offert un mot en surcharge : par exemple *boucan les* sur *boucanage* ou *vice versa*. L'auteur de la copie, assez embarrassé, aurait alors tenté de reproduire matériellement toutes les lettres qu'il identifiait. Il écrit *boucenLages* avec un L majuscule : cette majuscule au milieu d'un mot est unique dans le manuscrit . En outre, il donne à son g une forme inusitée. Nous avons corrigé en nous inspirant de la leçon de la *Vie*.

¹³ Les Sauvages qui fréquentaient le monastère appartenaient aux nations algonquine, montagnaise et huronne, surtout aux deux premières. La nation huronne fut un peu plus tard exterminée par les Iroquois.

Annexe

NOTES

Note 1

Le P. Lejeune note au début de la Relation de 1639 que « le retardement de la flotte s'avait été « cette année bien extraordinaire ». Au temps des bateaux à voiles, la durée d'une traversée de France au Canada variait avec les vents et les tempêtes. Trois mois étaient exceptionnels. En 1632, Lejeune, parti du Havre le 18 avril, débarque à Québec le 5 juillet suivant. Mais il avait d'abord touché à Gaspé et s'était arrêté 19 jours à Tadoussac. Il avait mis 10 jours pour faire environ 600 lieues, puis les vents étant devenus contraires, 33 pour en faire à peine 200 (Voir la Relation de 1632). Deux ans plus tard, 1634, Duplessis-Bochart, lieutenant du sieur Émery de Caen, repassant en France, part de Québec le 12 août pour arriver à la mi-septembre. Pour l'époque, cette navigation si heureuse et si rapide était un record.

Note 2

Charles Huault de Montmagny, d'une famille de robe et d'épée originaire de Seine-et-Marne, avait succédé à Champlain comme gouverneur de la Nouvelle-France en 1635, et pris possession de son office à Québec en 1636. Il y sera, jusqu'en 1648, époque où il repassera en France, le digne successeur du fondateur de la colonie, dont il continuera la sage administration et la vie exemplaire. Tout dévoué à l'évangélisation de la Nouvelle-France, il protégera jusqu'à son départ la fondation des Ursulines. Son nom figure au bas de l'acte de réception des Ursulines et des Hospitalières, et des premiers actes d'établissement des deux communautés. Il devait mourir à l'Île Saint-Christophe aux Antilles, vers 1654.

Note 3

La Relation de 1639 fait dans ces termes le récit de l'arrivée des religieuses et des Jésuites à Québec : « Quand on nous vint donner suus qu'une barque allait surgir à Kébec, portant un College de Iesuites, vue maison d'Hospitalieres et vu Couvent d'Vrsulines, la premiere nouvelle nous sembla quasi vu songe, mais enfin descendans vers le grand fleuve, nous trouvasmes que c'était une vérité. Cette sainte troupe sortant du vaisseau se Tette à deux genoux, beny le Dieu du Ciel, baisans la terre de leur chere patrie, c'est ainsi qu'ils appelloient ces contrées. Tout le monde regardoit ce spectacle dans vn silence : on voyoit sortir d'vueprison flottante ces vierges consacrees à Dieu aussi fraisches et aussi vermeilles que quand elles partirent de leurs maisons, tout l'Ocean avec ses flots et ses tempestes n'ayans pas alteré vn seul petit brin de leur santé. Monsieur le Gouverneur les receut avec tout l'accueil possible ; nous les conduisimes à la Chapelle, . on chanta le *Te Deum laudamus*, le canon retentit de tous costez, on benit le Ciel et la terre, et puis on les

conduit aux maisons destinées pour elles en attendant qu'elles en ayent de plus propres pour leurs fonctions . »

LeJeune, pour la composition du tableau, a un peu romancé ce débarquement de Marie de l'Incarnation et de ses compagnes, sans du reste se soucier des contradictions . Car c'en est une que de travestir la barque qui avait amené la petite troupe à l'Ile d'Orléans ou la chaloupe du Gouverneur en une prison flottante . Mais le vaisseau de haut bord remplissait bien l'horizon du lecteur de la Relation. Pour l'effet, on a sacrifié, un peu de la simplicité de la réalité.

En quittant le port de Tadoussac, peut-être à la hauteur de La Malbaie, le Saint-Jacques avait été immobilisé par le calme plat . On fit heureusement la rencontre d'une barque qui montait à Québec. Jésuites et religieuses y descendirent, et le 31 juillet au soir, après des privations qui comptèrent parmi les plus pénibles de la traversée, l'on aborda à la pointe occidentale de l'Ile d'Orléans . On y campa toute la nuit . C'est là que, le matin suivant, la chaloupe de M. de Montmagny accosta pour prendre tous les voyageurs et les conduire à Québec.

Par le raidillon qui montait de l'anse où l'on venait de débarquer au sommet du promontoire sur lequel Québec devait un jour s'édifier, les nouveaux arrivants accompagnés du Gouverneur, des Pères de la résidence et de la foule, se dirigèrent vers la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, - la première église construite par Champlain après le retour des Français à Québec en 1633 . - De là, on monta au fort Saint-Louis, résidence du Gouverneur.

Note 4

Les Hospitalières furent conduites à une maison récemment construite pour la Compagnie des Cent Associés en face du Fort. La résidence provisoire des Ursulines devait être au bas de la montagne dans le voisinage des constructions élevées par Champlain au bord du fleuve et appelées l'Habitation. Là, Madame de la Peltrie avait loué une toute petite maison appartenant au sieur Juchereau des Châtelets, proche l'endroit où fut édifiée dans la suite l'église de N.-D. de la Victoire, l'actuelle N.-D. des Victoires.

Note 5

Sillery, la réduction fondée sous le patronage et avec les libéralités du Commandeur de Sillery, à une lieue et demie en amont de Québec, par le P. Lejeune en 1637 . Elle était alors dirigée par le même Lejeune et le P. de Quen, avec le concours intermittent de quelques autres Pères, Ennemond Massé, Claude Quentin, etc . . . Pour l'année 1639, le registre de la réduction ne mentionne que cinquante-six baptêmes, tant d'adultes que d'enfants, ce qui porte à une trentaine le chiffre des familles sauvages arrêtées . Toutes

étaient de race algonquine. Leur chef, Noël Negabamat, que Marie désigne sous le nom de premier chrétien, avait été le premier à s'y fixer et à s'y convertir.

Le P. Lejeune raconte ainsi la visite des Ursulines et des Hospitalières à Sillery : « Le lendemain (2 août) on les mene à la Residence de Sillery où se retirent les Sauvages. Quand elles veirent ces pauvres gens assemblez à la Chapelle faire leurs prieres et chanter les articles de nostre creance, les larmes leur couloient des yeux ; elles auoient beau se cacher, leur ioye se trouvant trop resserrée dans leur cceur se répandoit par leurs yeux. Au sortir de là, ils visitent les familles arrestées et les cabanes voisines. Madame de la Pelterie qui conduisoit la bande, ne rencontroit petite fille sauvage qu'elle n'embrassant et ne baisast, avec des signes d'amour si doux et si forts que ces pauvres barbares en restoient d'autant plus estonnez et plus édifiés qu'ils sont froids en leurs rencontres ; toutes ces bonnes filles faisoient le mesme sans prendre garde si ces petites enfans sauvages estoient sales ou non ny sans demander si c'étoit la coutume du païs, la loy d'amour et de charité l'emportoit par dessus toutes les considerations humaines . On fait mettre la main à l'oeuvre aux Pères nouvellement arrivez ; on leur fait baptiser quelques Sauvages. Madame de la Pelterie est desia maraine de plusieurs ; elle ne se pouvoit contenir, elle se vouloit trouver par tout quand il s'agissoit des Sauvages. . . Ces visites bientost passées, on dresse des Autels dans les chapelles de leurs maisons, on y va dire la sainte messe et ces bonnes filles se renferment dans leur closture . » (Relation de la Nouvelle-France de 1639, chap. II .)

Note 6

« Bientost après nous fismes donner six filles sauvages à Madame de la Pelterie ou aux Ursulines, et quelques filles françoises commencèrent de les aller voir pour estre instruittes : si bien que les voilà desia dans l'exercice de leur Institut. Mais si iamais elles ont une maison bien capable et bien de quoy nourrir les enfans sauvages, elles en auront peut-estre jusqu'à se lasser. Dieu veuille que les grans frais ne retardent leur dessein . Les despenses qu'on fait ici sont fort grandes, mais Dieu l'est encore plus. » (Lejeune, Relation de 1639.)

Note 7

« Comme c'était la petite vérole, qui est une maladie fort sale, et que les Sauvages n'avaient point de linge, ils étaient très infects, et cette corruption les avait tous pourris. Il se forma aussi des ulcères et des chancres en leur corps en si grande quantité qu'on ne savait par où les prendre, ce qui nous obligea de leur donner tout ce que nous avions apporté de linge . . . Nous défimes jusqu'à nos guimpes, nos bandeaux et nos velets pour faire du charpis et des compresses, parce que cette toile, quoique neuve, était plus douce et plus fine que le reste de notre linge. . . Nos occupations croissaient tous les jours, et nous passions souvent les nuits à faire des lessives, car il ne se trouvait personne qui voulût ou qui pût nous soulager dans nos travaux. Il n'y avait en ce pays que très peu de

femmes françaises. Nous demandâmes à quelques-unes si elles voudraient bien nous blanchir du linge et que nous l'enverrions chez elles. Elles nous répondirent qu'elles n'y toucheraient pas quand nous leur donnerions plein notre maison d'or et d'argent. . . Le grand nombre de malades dura assez longtemps pour consumer les provisions que nous avions apportées de France, et quoique, par le secours et la libéralité de Madame la duchesse d'Aiguillon, on nous en eût acheté pour deux ans, elles ne nous durèrent que six mois, après lesquels il nous fallut emprunter et nous endetter pour continuer nos dépenses jusqu'à l'arrivée des vaisseaux . . . La mortalité fut si grande que le peu de Sauvages qui restaient s'en allèrent dans les bois et s'éloignèrent de notre hôpital qu'ils avaient en horreur : ils le nommèrent la maison de la mort, et ne voulaient plus y venir . Mais voyant qu'ils mouraient aussi dans les bois et que la maladie avait fait mourir un grand nombre de Sauvages de Tadoussac, du Saguenay, des Trois-Rivières, des Iroquois, des Hurons, des Outaouois et de toutes les autres nations, ils revinrent de leur prévention et se rassemblèrent à Sillery d'où ils nous envoyaient leurs malades . » (*Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec.*) Nous verrons par les lettres de Marie de l'Incarnation que les souffrances furent égales dans la petite maison de la Basse-Ville, et que les Ursulines rivalisèrent d'héroïsme et de misère avec leurs sœurs de l'Hôpital. Le fléau, qui fit ses premiers ravages en octobre 1639, se prolongea jusqu'en février 1640.

Note 8

En quittant- la charge de supérieur général des Missions de la Nouvelle- France, le P. Lejeune reçut, entre autres fonctions, celle d'enseigner les langues sauvages aux Hospitalières et aux Ursulines . En outre il devait prendre la direction spirituelle des Ursulines. À ce sujet, il faut noter que Lejeune avait fait son troisième an à Rouen en 1628-1629 avec le P. Louis Lallemant, et que, par lui, Marie de l'Incarnation put connaître la doctrine spirituelle du célèbre mystique de la Compagnie. Sa direction fut sévère (Voir la Correspondance de la Vénérable Mère).